



## Consolidation d'un talus sur les parties commune

Par **monnion**, le **03/12/2015 à 09:17**

Bonjour,

Mon problème est très simple j'habite dans un lotissement de plusieurs maison( 10 au total ). Derriere ma maison se trouve un talus végétalisé qui se ravine depuis plusieurs années, et qui risque de s'écrouler à tout moment.

La partie basse de ce talus se trouve sur les parties communes de notre copropriété, la partie haute appartient au propriétaire du terrain en amont qui est injoignable.

J'ai donc demandé à mon syndic de faire réaliser un mur de soutènement sur la partie basse afin d'éviter tout ravinement, et permettre d'évacuer les terres déjà tombées sur mon terrain derrière le mur.

Hors de vue du coût d'un mur le conseil syndical cherche à se décharger sur le propriétaire du terrain en amont qui reste injoignable depuis plusieurs années...

Quelles sont les possibilités pour faire réaliser les travaux de consolidation ? Puis-je engager une action contre la copropriété si le syndic se décharge ?

Merci pour votre réponse.

Nicolas MONNIOT